Annexe 2 Modèle de lettre à adresser par recommandé au CPAS lorsqu’aucune décision n’intervient endéans le mois.

Madame, Monsieur,

Je me permets de prendre contact avec vous en tant qu’assistant social chargé du dossier de Monsieur …, résident à…

En date du … , Monsieur…a introduit une demande d’aide sociale et un accusé de réception de cette demande (référence…) lui a été remis à la même date.

A ce jour aucune décision ne parait avoir été prise et le délai légal d’un mois est dépassé.

Pourtant, Monsieur…a fourni toutes les explications et documents demandés par vos services.

Je vous invite à faire preuve de diligence et je vous accorde un dernier délai de 15 jours pour statuer conformément à la loi.

Passé ce délai, je serai contraint, à mon plus vif regret et vu votre carence, de prendre toutes dispositions utiles afin qu’une procédure soit entamée devant le Tribunal du travail conformément à la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS, tous frais à votre charge.

J’ose espérer ne pas devoir en arriver à pareille extrémité.

Monsieur…contresigne la présente pour accord.

Veuillez agréer…